

"Trois manières de remédier aux inégalités entre femmes et hommes" **Commentaire sur les réponses des candidats à la présidence au questionnaire de** **l'Observatoire de la Parité entre les Femmes et les Hommes**

Michel Bozon
Institut National d'Études Démographiques

Observations générales : une adhésion ferme aux principes d'égalité et de parité sauf...

Parmi les onze candidats qui ont répondu au questionnaire de l'Observatoire (un seul n'ayant pas répondu, Monsieur de Villiers), on peut dire que *neuf adhèrent avec fermeté aux principes d'égalité et de parité entre femmes et hommes*. Un seul s'y déclare assez nettement opposé, Monsieur Le Pen, qualifiant la parité gouvernementale de « gadget » voire d'« artifice » dans sa réponse 1 (mais voir également Monsieur Schivardi). Sa réponse à la question 7 présente d'ailleurs ce refus de l'égalité comme une simple reconnaissance des différences : "*il serait aberrant de refuser d'admettre les différences*" entre les deux sexes, dont témoignent selon lui la sous-représentation des femmes dans certains métiers, et leur sur-représentation dans d'autres.

Cette adhésion à la parité constitue un progrès sensible, qu'il ne s'agit nullement de minorer. Si ce questionnaire avait été posé il y a une vingtaine d'années il est probable que nous aurions eu de toutes autres réponses, axées sur le thème de la complémentarité entre hommes et femmes, de la nécessité de respecter les choix des unes et des autres, et de la difficulté de faire bouger les mentalités dans ce domaine. Malgré les craintes alors exprimées par un certain nombre de féministes au sujet d'une institutionnalisation du différentialisme., on peut dire aujourd'hui que les combats autour de la parité ont plutôt fait progresser l'exigence générale d'égalité.

Parité dans l'accès aux responsabilités : oui, mais....

La traduction pratique la plus exemplaire de cette adhésion aux principes paritaires est *l'engagement de former un gouvernement paritaire*, pour lequel tous les candidats se prononcent, peu ou prou, sauf évidemment les deux personnes citées plus haut. De premières différences apparaissent toutefois sur l'importance qu'il conviendrait de donner à la structure ministérielle chargée de l'égalité entre femmes et hommes (ministère d'Etat, doté de moyens matériels et d'une capacité d'action transversale ou comme aujourd'hui, une simple structure chargée du dossier de l'égalité, entre autres, et sans moyens définis). Des différences sont à noter également sur l'importance à accorder à la parité dans les Conseils d'administration des entreprises, donc à l'accès des femmes au pouvoir économique (certains candidats ne s'engagent pas sur ce point, alors qu'ils se disent favorables à la parité dans les institutions représentatives du personnel : voir par exemple la réponse de Monsieur Sarkozy à la question 6).

Formation, emploi, temps de vie : des visions très différentes de l'inégalité et des moyens de la réduire

Dans les domaines autres que l'accès aux responsabilités publiques, les différences se creusent. Le combat pour l'égalité ne revêt pas la même importance, et n'a plus les mêmes conséquences dès lors qu'il n'apparaît plus comme « obligatoire ». Il y a *de fortes différences dans les engagements pris*, qui sont parfois très précis, parfois extrêmement flous. En outre ils ne concernent pas les mêmes domaines d'action. Ce qui n'est pas dit est tout aussi important que ce qui est dit. On prendra pour exemple les réponses des candidats aux questions portant sur les inégalités de formation, d'emploi, dans les retraites et dans l'organisation des temps de vie (seconde partie du questionnaire).

Même si les questions ne portaient pas sur *les causes des inégalités entre femmes et hommes* dans ces domaines, on peut dire qu'implicitement les candidats livrent leurs visions et leurs analyses dans ce

domaine. Et ces dernières sont forcément liées aux domaines dans lesquels ils se proposent d'agir, et ceux dans lesquels ils s'abstiennent d'intervenir. Il y a ainsi trois grands types de discours sur les inégalités entre femmes et hommes et les moyens de les réduire. Chaque candidat adhère plutôt à une approche, mais on repère des emprunts occasionnels à d'autres approches.

Dans une première approche des inégalités, qu'on peut qualifier de *libérale*, l'existence des inégalités est principalement attribuée à l'existence de stéréotypes, de préjugés et d'un défaut d'information. Dans une seconde approche, les stéréotypes sexistes sont reconnus, mais rattachés avant tout à un fonctionnement traditionnel des rapports entre hommes et femmes *dans la famille*, qu'il conviendrait donc de transformer, ou au moins de faire évoluer. Dans une troisième approche, que l'on peut qualifier de *socio-économique*, stéréotypes et fonctionnement familial traditionnel sont considérés comme ayant également partie liée avec un fonctionnement inégalitaire de la sphère économique et sociale, qui exploite les femmes (mais aussi d'autres groupes) en dévalorisant leur travail et en les cantonnant à des statuts donnant peu de droits. Nous laisserons de côté la vision *complémentariste* développée par Monsieur Le Pen (voir plus haut), selon laquelle une grande part de ce qui est présenté comme inégalité correspond à des différences naturelles de capacités et d'intérêts entre hommes et femmes.

Une approche libérale des inégalités : changer les préjugés

Dans la vision libérale des inégalités, il n'est pas fondamental d'agir sur les entreprises, ni sur la famille. Il est important en revanche que l'école agisse sur les stéréotypes et remplisse bien sa mission d'information sur les débouchés des diverses professions (Monsieur Sarkozy, réponse à la question 7 ; Monsieur Bayrou, réponse à la question 7). Agir de manière libérale pour l'emploi, en laissant les entreprises agir, c'est automatiquement lutter contre la précarité qui touche les femmes : « *Dans une société du plein emploi, celle que je préconise et que je crois possible d'ici cinq ans, il n'y a ni chômage, ni précarité* » (Monsieur Sarkozy, question 9) ; l'Etat doit seulement sanctionner « l'abus de temps partiel dans certaines branches » (Monsieur Bayrou, question 9). Le rôle de l'Etat est de rappeler certaines règles, et de permettre à chacun de réaliser ses ambitions et ses aspirations, y compris dans la famille, pas de mener une politique volontariste. Ainsi en va-t-il de la garde d'enfants : « *Il est impératif que la garde des enfants ne soit plus un problème pour les mères ou les pères qui veulent travailler.... Les fonds publics actuellement consacrés à la garde des jeunes enfants seront réorientés vers une allocation unique, simple, qui ne fera aucun perdant, et dont les familles pourront faire l'usage qu'elles veulent, soit pour recruter une assistante maternelle, soit pour payer une place en crèche, soit pour dédommager celui des deux conjoints qui arrête pour s'occuper de l'enfant* » (Monsieur Sarkozy, question 10). Une originalité dans cette approche libérale : l'action en faveur des petites retraites, qui sont souvent les retraites des femmes. Les programmes de MM. Bayrou et Sarkozy s'engagent tous les deux à relever très sensiblement le niveau du minimum vieillesse, pour le rapprocher du niveau du SMIC, ainsi qu'à augmenter le taux des pensions de réversion. C'est sans doute un des aspects les plus volontaristes de leur politique. Dans cette vision libérale « à la française », l'Etat peut intervenir pour jouer un rôle réparateur. Dans le même temps, ces deux programmes attribuent un rôle important à la prise en compte pour la retraite des années passées par les femmes à élever les enfants.

Changer la division du travail dans la famille

Dans un second discours, qui attribue un rôle important aux inégalités qui viennent de la famille, la lutte contre les représentations stéréotypées des rôles des femmes et des hommes n'est pas négligée, mais elle est d'une certaine manière subordonnée à une action politique destinée à faire émerger de nouveaux rôles et une nouvelle division du travail dans la famille. « *Tant que les filles seront élevées dès leur plus jeune âge dans l'idée qu'elles se doivent avant tout à leur famille le problème restera entier. Le fonctionnement actuel de la famille fait apparaître qu'il est difficile de mener de front un fort investissement professionnel et une vie familiale conforme aux modèles dominants. Il faut donc faire évoluer les rôles respectifs des femmes et des hommes dans la famille* » (Madame Royal,

question 7). Proposer un service public de la petite enfance, proposition de Madame Royal, mais aussi de Madame Buffet et de plusieurs candidats (Madame Voynet, Monsieur Besancenot) (question 10), entre dans cette logique d'une politique destinée à favoriser l'égalité dans la famille. La proposition d'un accès gratuit à la contraception pour toutes avant 25 ans (Madame Royal, question 11) vise également à donner les moyens aux jeunes femmes de ne pas commencer une vie familiale trop tôt. En revanche, on remarque peu de propositions précises sur les inégalités entre femmes et hommes dans la prise en charge des personnes âgées, ou dans les forts écarts de revenus à la retraite.

L'exploitation des femmes

Dans l'approche socio-économique, qui critique l'exploitation des femmes au travail mais aussi dans la famille, l'entreprise, le monde économique et le monde du travail deviennent un des enjeux principaux de l'action en faveur de l'égalité. Dans ces lieux, des mécanismes de contrôle doivent être mis en place et des combats doivent être menés pour les femmes et pour d'autres catégories sociales. Les programmes de Monsieur Bové et de Madame Buffet prévoient ainsi tous les deux une négociation annuelle obligatoire dans chaque entreprise sur le respect de l'égalité professionnelle. Cette approche ne se caractérise pas ainsi par l'optimisme libéral (voir plus haut), mais par un certain volontarisme, lié au constat que les lois existantes ne sont pas appliquées, parce que les acteurs économiques, et les hommes (qui bénéficient de l'existence du « plafond de verre ») n'y ont pas intérêt. Plusieurs propositions insistent sur l'obligation pour l'Etat de donner l'exemple en matière d'égalité (« *J'engagerai l'Etat dans une mission de garantie d'égalité dans la promotion à des postes de responsabilité publics* », Madame Royal, question 9). Enfin les engagements explicites de lutte contre la précarité de l'emploi par la transformation des CDD en CDI (réponses à la question 9 de Monsieur Besancenot et Madame Buffet, mais aussi de Monsieur Bayrou) sont des propositions très générales, mais considérées comme ayant des effets particuliers pour les femmes, qui en sont les premières victimes. L'absence de propositions précises sur les retraites des femmes tient sans doute à la conviction largement partagée que le niveau de leurs pensions de retraite ne se rapprochera de celui des hommes que quand elles mèneront des carrières professionnelles égales à ces derniers (et qu'une meilleure prise en compte des années passées à élever les enfants aurait en revanche peu d'effet). On peut noter une proposition de Monsieur Besancenot, qui signale le problème : « *Il faut prévoir un plan de revalorisation des retraites des femmes et de reconstitution de carrière pour résorber les inégalités dues au temps partiel, au travail précarisé ou aux interruptions d'activité professionnelle à l'issue des congés maternité* » (réponse à la question 9).

Conclusion

Se proclamer favorable à l'égalité entre femmes et hommes, comme le font à peu près tous les candidats, n'a donc pas les mêmes implications pour tous. Un effet paradoxal est que *les demandes faites à l'école dans ce domaine sont extrêmement (exagérément) fortes*, car elles proviennent de tous les horizons politiques : on tend à se « défausser » sur l'école, même ceux qui par ailleurs critiquent le fonctionnement de l'école publique. En revanche, les demandes de contribution du monde de l'entreprise à l'effort pour l'égalité ne viennent que d'un seul horizon politique.

Pour certains candidats, le rôle de l'Etat n'est que de réglementer. D'autres candidats lui demandent de donner l'exemple (par le recrutement, le statut et les carrières de son personnel), d'appuyer les efforts de transformation des rôles dans la famille, et de garantir l'égalité dans les entreprises. Enfin on peut noter que l'égalité à la retraite et chez les personnes âgées, qui a pourtant le pouvoir de synthétiser toutes les inégalités accumulées dans la vie, reste un domaine relativement peu exploré, beaucoup moins que celui de la petite enfance.